

méron. Ils s'étaient empoisonnés en mangeant des graines de fève de Calabrar qu'ils avaient trouvées au milieu de débris jetés par un navire venant des côtes orientales d'Afrique. Il y eut un seul cas de mort.

Il fut impossible, chez le plus grand nombre des malades, en raison de leur âge peu avancé, de préciser la dose de poison, ingérée. Cependant chez quelques-uns on obtint des renseignements exacts. La femme de trente-deux ans mangea une fève; la même dose fut prise par une jeune fille de treize ans. L'enfant qui succomba prétendit en avoir mangé six, et il est probable que ce chiffre n'était pas exagéré, à en juger par la quantité de pulpe que l'on trouva dans l'estomac au moment de l'autopsie. Une enfant de sept ans prit la plus forte moitié d'une de ces fèves, et sa sœur, âgée de six ans, prit l'autre. Un jeune garçon de six ans, qui ne fit que mâcher une fève sans l'avaler, paraissait presque mort lorsqu'on l'apporta à l'hôpital.

On rencontra la même difficulté à déterminer le temps qui s'écoula entre l'ingestion du poison et l'époque d'apparition des premiers symptômes. Chez une petite fille de trois ans, ce fut au bout de cinq minutes; chez un garçon de quatre ans et demi qui se trouvait à jeun au moment où il mangea une de ces fèves, les symptômes apparurent au bout de cinq à dix minutes. L'intervalle moyen fut de 20 minutes à une demi-heure.

Le symptôme le plus saillant, dans tous les cas, fut la perte de la motilité. C'était un des premiers effets du poison, et on l'observa quelquefois même avant les vomissements; d'un autre côté, cette faiblesse musculaire persista quelque temps encore après la disparition de tous les autres symptômes.

En même temps que la perte de la motilité, on observait une prostration très-grande, avec lenteur et faiblesse du pouls, sueurs profuses, refroidissement des extrémités.

Des vomissements eurent lieu dans presque tous les cas; ils commencèrent peu de temps après l'ingestion du poison. Dans le cas terminé par la mort, on n'observa ni nausées ni vomissements, et la prostration devint rapidement excessive. Une forte diarrhée se montra chez 17 malades; un enfant de trois ans eut une hémorrhagie intestinale.

Au début, tous les petits malades éprouvèrent de vives douleurs abdominales qui disparurent ensuite complètement.

L'état des pupilles fut noté dans 12 cas; trois fois seulement elles parurent rétrécies; une fois il existait de la diplopie.

Dans un cas, on ne constata ni convulsions ni troubles de la sensibilité. Un seul des enfants, au moment où il tomba malade, eut comme une contraction spasmodique des mâchoires.

Au bout de cinq à six heures de prostration, les symptômes d'empoisonnement cessèrent presque complètement chez la plupart des jeunes malades.

La seule autopsie qui fut faite ne révéla rien de particulier dans les divers viscères, si ce n'est que l'état du cœur semblait indiquer que la mort avait eu lieu par syncope. Pendant les derniers moments de la vie, du

reste, les battements de l'artère radiale avaient cessé d'être perceptibles, alors que la respiration se faisait encore assez bien.

#### MÉDICAMENTS EMMÉNAGOGUES.

On donnait le nom de *médicaments emménagogues* à des agents qui étaient censés jouir de la propriété de provoquer l'écoulement menstruel.

Il est certaines substances qui ont une action spéciale sur l'utérus; celles-là viennent au premier rang des emménagogues, quoique souvent elles soient inefficaces pour provoquer les menstrues. Elles se rapprochent singulièrement des narcotiques, par suite de leur action sur le système nerveux; c'est pourquoi je les ai classées ici.

Les véritables emménagogues appartiennent souvent aux classes les plus diverses. Ainsi, les règles sont supprimées, ou par débilité générale, ou par défaut dans la composition du sang; donnez des corroborants, le fer, les viandes noires, les amers, etc.: ils seront alors les meilleurs emménagogues. Devra-t-on, pour cela, les ranger dans cette classe de médicaments? Évidemment non; mais on ne devra pas moins avoir recours à eux dans le plus grand nombre de circonstances. Ils n'ont pas pour effet de provoquer les menstrues d'une manière intempestive, mais de mettre l'économie dans un état tel, que cette fonction puisse s'accomplir d'une manière normale, ce qui est bien préférable.

Ainsi, suivant les indications, le fer et les autres corroborants constituent des agents précieux de cette médication. L'aloès et d'autres purgatifs sont souvent employés dans ce but, soit seuls, soit, le plus souvent, associés les uns aux autres. Les préparations d'iode, d'or, ont été préconisées avec raison. Tous les jours on emploie les émissions sanguines, la vapeur d'eau et les cataplasmes.

Les emménagogues classiques sont fort négligés. Quoi qu'il en soit, sous le titre d'*emménagogues*, on trouve encore confondus dans les ouvrages de thérapeutique des agents divers qu'il est important de séparer en plusieurs groupes, quand on veut se rendre compte d'une manière générale de leur action.

La première section sera composée des *emménagogues proprement dits*, et l'on n'y rencontrera plus guère que quelques excitants généraux, tels que le safran, l'armoise, qui est très-peu active, et qui le cède infiniment à l'absinthe, agent précieux et trop peu employé.

La seconde section comprend des médicaments auxquels on peut donner le nom d'*abortifs*. On y trouve deux substances vénéneuses, qui intéressent plutôt aujourd'hui le médecin-légiste que le thérapeutiste, la sabine et la rue. Ces deux plantes contiennent des huiles essentielles et des résines extrêmement irritantes, qui agissent comme

poison sur les êtres inférieurs, et dont l'action funeste peut bien recevoir cette explication.

Le troisième groupe des emménagogues, de beaucoup le plus important aujourd'hui, comprend les *excitateurs de l'utérus*. Ces agents, dans des circonstances données, provoquent les contractions utérines et peuvent ainsi rendre de signalés services, quand l'accouchement languit par inertie de la matrice. Cette section comprend l'*uva ursi*, selon M. de Beauvais, le borax, d'après Splenger, dont nous parlerons plus loin, et le seigle ergoté. Ce précieux médicament va d'abord fixer notre attention.

#### Excitateurs de l'utérus.

**SEIGLE ERGOTÉ**, ou *ergot de seigle*. — Le seigle ergoté est d'un brun violet à l'extérieur, plus rarement grisâtre, long depuis 1 jusqu'à 5 centimètres, d'une forme presque cylindrique, aminci à ses deux bouts, souvent gercé et recourbé; sa substance est blanche au centre, rougeâtre près de sa surface; saveur âcre, odeur nauséabonde. Il a été analysé par Vauquelin et par Wiggers. Voici l'analyse faite par ce dernier : huile grasse particulière, matière grasse particulière, cérine, ergotine, osmazôme, sucre particulier, matière gommeuse extractive, albumine, fongine, phosphates de chaux et de potasse.

La *matière huileuse* est épaisse, insipide, soluble dans l'éther et dans l'alcool à chaud, non saponifiable. L'*ergotine* de Wiggers est une poudre rougeâtre d'une odeur nauséabonde, d'une saveur âcre et amère : elle n'est ni acide ni alcaline ; elle est soluble dans l'alcool, insoluble dans l'eau et dans l'éther ; elle est indifférente ; elle se dissout à la fois dans la potasse caustique et dans l'acide acétique ; elle ressemble beaucoup au rouge cinchonique. Wiggers la considère comme le principe actif, ce qui est fort douteux ; il l'obtient en épuisant le seigle ergoté par l'éther, qui enlève les matières grasses. Il traite par l'alcool bouillant, évapore, lave avec l'eau, et l'ergotine reste indissoute. Vauquelin pensait que la matière active était une huile grasse, molle, âcre, à odeur de poisson.

Le *froment ergoté* est employé à Clermont comme le seigle ergoté ; il agit de même, ainsi que l'a démontré M. J. Grandclément dans son excellente thèse ; il a de plus établi qu'il se conservait mieux quand on ne le pulvérisait qu'au fur et à mesure du besoin. L'*ergot du Diss*, suivant M. Lallemand, possède les mêmes propriétés. (V. *Annuaire*, 1865.)

**NATURE ET PROPRIÉTÉS DU SEIGLE ERGOTÉ.** — On a cru que le seigle ergoté était une altération de grains produite par les années humides ; mais de Candolle a démontré que ce produit était dû à l'envahissement d'un champignon, auquel il avait donné le nom de

*Sclerotium clavus*. Ce fait est prouvé par l'analyse chimique, qui nous y démontre les principes ordinaires des champignons.

La vraie nature de l'ergot a été bien fixée par les travaux de M. Léveillé et surtout par ceux de M. Tulasne.

L'apparition de l'ergot dans le seigle, le froment ou une autre céréale, est précédée de celle d'une substance mielleuse qui agglutine les étamines et le pistil. Suivant M. Tulasne, cette matière gluante est constituée par des *spermaties* flottantes dans un liquide visqueux. Elle produit à son centre l'ergot qui est, comme M. Léveillé l'avait vu, un champignon arrêté dans son développement ; en effet, si on le met dans une terre humide, il donne naissance à une masse de petites sphères, qui constituent un champignon ayant une tête et un support, désigné par M. Tulasne sous le nom de *Claviceps purpurea*. Il y a donc trois états dans l'ergot : les spermaties, l'ergot et le claviceps. L'ergot du commerce est généralement privé, par la dessiccation, de la matière molle visqueuse qui le surmonte à l'état frais.

Des populations entières se nourrissent de seigle contenant de l'ergot. Quand le pain en contient un cinquième, il provoque une espèce d'enivrement. — L'usage longuement continué cause l'abrutissement des ivrognes et des mangeurs d'opium ; un autre phénomène des plus remarquables, c'est le spachè qui s'empare souvent des mains, des pieds, et qui peut aussi envahir tous les membres inférieurs. Lorsque le pain est épais, peu cuit, il est beaucoup plus dangereux que lorsqu'il est sous forme de galettes plates durcies par une cuisson longuement continuée ; il me paraît certain qu'une chaleur de 100 degrés modifie les propriétés du seigle ergoté. Dans la dernière épidémie d'ergotisme qui a sévi dans l'est de la France, M. Barrier est porté à admettre que les individus les plus faibles ont été, en général, atteints de préférence. Cette action élective du poison ne s'exerce pas seulement sur les individus, mais encore, comme on le sait, sur certaines parties du corps. Ainsi, les régions le plus souvent envahies sont celles qui, en raison de leur éloignement des principaux foyers de la vie, du cœur surtout, présentent, dans la nutrition des organes, dans leur circulation capillaire, dans leur calorification, dans leur innervation, une énergie et une activité sensiblement moindres. Ainsi, c'est surtout des pieds et des mains que la gangrène s'empare pour remonter de là vers le tronc. On attribuait au seigle contenant beaucoup d'ergot les épidémies décrites sous le nom de *convulsions cérébrales* ; mais Dance a montré que ces épidémies ressemblaient beaucoup à l'épidémie connue sous le nom d'*acrodynie*, qui a régné à Paris, en 1829, où l'on ne mangeait pas de seigle ergoté. On comprend sans peine que d'autres altérations des grains ou des farines aient pu déterminer ces épidémies. Des expériences de M. Payan (d'Aix) et celles de M. Boudin ont prouvé que le seigle ergoté possédait une action excitatrice spéciale sur la moelle spinale. De toutes les propriétés de l'ergot de seigle, la plus importante et la mieux constatée est celle de solliciter les contractions utérines